



# Contester une expertise médicale après offre d'indemnisation

Par **Rauz**, le **02/07/2019** à **06:07**

Bonjour,

Après un accident on me propose une offre d'indemnisation que je trouve très faible. Et je crois que c'est à cause de l'expertise médicale. Peut on à ce stade du dossier faire un recours de l'expertise médicale ? Je ne connais pas bien la procédure juridique en France vu que j'y suis depuis pas longtemps.

Que dois-je faire car je crois que l'accident en été banalisé. Merci

Par **Chaber**, le **02/07/2019** à **06:33**

bonjour

Il est fortement recommandé de ne pas être seul face aux assureurs

expertise médicale: être assisté

indemnisation: avoir un avocat spécialisé dans les accidents corporels ou vous rapprocher d'une association d'aide aux victimes d'accidents corporels